



**Vélo électrique ou scooter –  
Vous vous posez la question ?!**

Pour une mobilité  
d'avenir

**ate**



# 19

PLUS  
RAPIDE!

km/h\*

**Dans les bouchons, le vélo électrique est encore plus efficace.**

Le vélo électrique emprunte les pistes cyclables et peut dépasser les véhicules par la droite lorsque la distance le permet, et ce en toute légalité (OCR art. 42).



# 18

km/h\*

**Même si un scooter peut dépasser les 100 km/h, dans le trafic, il est bloqué.**

Un scooter est soumis aux mêmes règles de circulation qu'une voiture, et n'a donc pas le droit d'emprunter les pistes cyclables ou de dépasser par la droite.

\* Vitesse moyenne en ville, selon données de Copenhague, Paris, Berlin, Londres



Coût moyen  
par kilomètre



**0.22**

CHF/km

DEUX FOIS  
MOINS CHER!

Coût annuel  
sur 10 ans\*

**582.-**

pour un vélo standard

**1411.-**

pour un vélo « rapide »

Coût moyen  
par kilomètre



**0.47**

CHF/km

Coût annuel  
sur 10 ans\*

**1465.-**

pour un scooter standard (50-125 cm<sup>3</sup>)

**2702.-**

pour un gros scooter (> 125 cm<sup>3</sup>)

\* Inclut amortissement achat, équipement, électricité / recharge ou essence, stationnement, immatriculation, permis (pour le scooter), services et pièces de rechange



# 0.35

MJ/km\*

PLUS  
ÉCOLOGIQUE

Le vélo électrique a une empreinte écologique faible et aucune émission de polluants directe!

La pollution de l'air génère plus de 3000 décès par an, plus de 20'000 bronchites; 4 milliards de francs de frais de santé.



# 1.25

à 2.5 MJ/km\*

Un scooter consomme plus d'énergie et, selon le modèle, pollue jusqu'à 120 fois plus qu'une voiture.

\* Consommation totale avec énergie grise (fabrication et élimination) comprise



SILENCIEUX

40

à 60 dB(A)\*

Le vélo électrique préserve vos oreilles et votre sommeil.

Le vélo électrique le plus bruyant est près de 4 fois plus silencieux que le scooter le plus silencieux.



BRUIT FATIGANT À NOCIF!

65

à 93.8 dB(A)\*

Selon le modèle, un scooter fait autant de bruit que 2000 vélos électriques roulant simultanément!

\* Impact sonore en dB: entre chaque unité, l'intensité sonore double



Rouler à vélo électrique correspond à une activité physique modérée, dont 30 minutes sont recommandées par jour pour rester en bonne santé!



Rouler à scooter ne correspond à quasiment aucune activité physique.

La sédentarité entraîne 2900 décès prématurés chaque année en Suisse et des coûts à hauteur de 2,4 milliards de francs.



Détail du comparatif chiffré,  
sources documentaires :  
[www.ate-ge.ch](http://www.ate-ge.ch)

## Le vélo électrique

...est plus rapide  
qu'un scooter dans  
le trafic urbain.

...émet un bruit  
2000 x inférieur à  
certains scooters.

...coûte 2 x moins  
cher qu'un scooter.

...consomme  
5 x moins  
qu'un scooter.

...ne génère presque aucune  
émission polluante.

...permet de se maintenir en forme.

# Astuces et bonnes adresses VAE

**Subvention à l'achat**  
Pour toute information, s'adresser à la mairie de votre commune.

**Mécanicien volant – dépannage cycliste à Genève**

[www.mecanicienvolant.ch](http://www.mecanicienvolant.ch)  
Rabais pour membres ATE

**Cours de conduite cycliste**

Conseils spécifiques et circulation dans le trafic  
*Samedis du vélo*

[www.samedisduvelo.ch](http://www.samedisduvelo.ch)

**Assurance-dépannage vélo électrique ATE**

25.–/an

[www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Tél. 031 328 58 12

**Essayer un vélo électrique**

Prêt gratuit chez Genèveroule.  
La plupart des magasins proposent des essais gratuits.

# Qu'est-ce que l'ATE ?

L'Association transports et environnement – reconnue d'utilité publique – a pour mission de promouvoir une mobilité durable et respectueuse de l'humain comme de l'environnement. Elle prend position sur des sujets liés à la mobilité et à l'environnement, et mène des campagnes comme le *Pédibus*, *Journée à pied l'école*, *Mobilité des seniors*, etc. L'ATE compte plus de 100'000 membres, dont 5400 à Genève, à qui elle propose de nombreux services et avantages comme des assurances et un magazine de qualité.



# Et maintenant, vous vous posez encore la question ?

ATE Association transports et environnement

Section genevoise — rue de Montbrillant 18

Tél. 022 734 70 64 (ma 9h-12h, je 13h-16h)

[www.ate-ge.ch](http://www.ate-ge.ch)

[info@ate-ge.ch](mailto:info@ate-ge.ch)

Compte pour dons : CCP 12-4017-1

Devenir membre de l'ATE et recevoir un cadeau : [www.ate.ch/bienvenue](http://www.ate.ch/bienvenue)

Illustrations : Pierre Wazem — Graphisme : AMI

[www.ate-ge.ch](http://www.ate-ge.ch)

Pour une mobilité  
d'avenir

